

①② **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

- ④⑤ Date de publication du fascicule du brevet: **04.12.85** ⑤① Int. Cl.4: **A 47 B 49/00, E 06 B 7/34**
- ②① Numéro de dépôt: **83400595.1**
- ②② Date de dépôt: **23.03.83**

⑤④ **Cabine dont la porte définit un meuble composite de rangement et de support d'équipements.**

③⑩ Priorité: **02.04.82 FR 8206217**

④③ Date de publication de la demande:
12.10.83 Bulletin 83/41

④⑤ Mention de la délivrance du brevet:
04.12.85 Bulletin 85/49

⑥④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

⑤⑥ Documents cités:
CH - A - 480 824
DE - A - 2 306 099
FR - A - 2 430 210

⑦③ Titulaire: **Revel, Francis, 20, rue des Rossignols,**
F-12850 Onet-le-Château (FR)

⑦② Inventeur: **Revel, Francis, 20, rue des Rossignols,**
F-12850 Onet-le-Château (FR)

EP 0 091 340 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

L'invention concerne les installations réunissant dans un même ensemble à encombrement réduit les équipements sanitaires et ceux permettant d'exercer l'art culinaire.

Le développement du »caravanning« de ces dernières années a fait apparaître sur le marché des aménagements de plus en plus sophistiqués dans l'ameublement intérieur des roulottes qui sont utilisées pour sa pratique et notamment dans l'agencement des appareils sanitaires — lavabo, douche, cabinet d'aisance, bidet —, dans celui des appareils de cuisine — plaque de cuisson, four, réfrigérateur — et dans celui des armoires destinées au rangement des ustensiles de ces appareils.

Ces aménagements ont porté plus particulièrement sur différentes combinaisons de plusieurs appareils afin de réduire au minimum leur encombrement. Cependant, les propositions qui ont été faites à ce jour ne semblent pas apporter de manière suffisante une solution à ce problème d'encombrement.

Compte tenu de cet état de fait, le demandeur a donc mené des recherches qui ont abouti à la mise au point d'une cabine du type connue de celles comportant une ouverture d'accès fermée par une porte pivotante autour d'un axe vertical installé au centre de ladite ouverture. La cabine selon l'invention est originale par le fait que la susdite porte est un volume qui adopte plus particulièrement la forme d'un demi-cylindre pivotant sur l'axe central de sa paroi plane et définissant un meuble composite de support des appareils sanitaires et de cuisine, et de rangement des ustensiles desdits appareil.

Cette cabine présente un intérêt notable par rapport aux dispositifs connus car elle définit un volume qui, tout en permettant de loger la partie hémicyclique de la porte, peut-être transformé en un espace libre à trois dimensions formant cabinet d'intimité, lorsque la partie hémicyclique de la porte pivote d'un demi-tour pour se placer à l'extérieur de la cabine.

Ainsi, la cabine de l'invention ne se limite pas à apporter une solution au problème d'encombrement des appareils sanitaires et de cuisine mais a également pour objectif d'améliorer les conditions d'utilisation de ces derniers et notamment des appareils sanitaires.

L'installation des appareils à usage sanitaire et/ou culinaire dans le demi-cylindre de la porte et plus particulièrement celle des canalisations d'alimentation en eau et en énergie et d'évacuation des eaux usagées ne soulève pas de difficultés importantes car elle est du type de celle mise en oeuvre dans les blocs sanitaires à plateau tournant, tel celui décrit dans le brevet français n° 2 297 960. En conséquence, elle pourra être réalisée facilement par un homme de métier et, sans objet avec l'invention en cause, ne sera pas évoquée plus en détails dans le présent mémoire.

Selon une réalisation préférentielle de l'inven-

tion, la susdite porte hémicylindrique est constituée de plusieurs demi-cylindres superposés et montés chacun pivotant indépendamment des autres. Cette dissociation de la porte offre un grand avantage car chaque demi-cylindre peut-être décalé angulairement par rapport aux autres.

Bien que les aspects de l'invention considérés comme nouveaux soient exprimés ci-dessus, de plus amples détails concernant des méthodes préférées et d'autres caractéristiques de celle-ci seront mieux compris en se référant à la description détaillée ci-dessus et aux dessins l'accompagnant où:

La figure 1 est vue en perspective d'une cabine conforme à l'invention.

La figure 2 est une vue en perspective éclatée du dessin de la figure 1.

Les figures 3 à 8 sont des vues en perspective d'une telle cabine montrant chacune une utilisation particulière de ces dernières.

Telle qu'illustrée sur l'ensemble des dessins, la cabine 1 de l'invention a la forme d'un parallélépipède rectangle formant enceinte et dont une des faces (1a) est ouverte et constitue un moyen d'accès à l'intérieur de la cabine. Cette ouverture la est fermée par une porte 2 adoptant la forme d'un demi-cylindre contenu dans ladite enceinte et montée pivotante (flèche F) autour d'un axe vertical XX' installé au centre de ladite ouverture. Ainsi, lorsqu'une personne (cf. figure 3) imprime un mouvement de poussée sur la face plane du demi-cylindre de la porte 2, cette dernière pivote sur elle-même (flèche F), permet à ladite personne d'accéder à l'intérieur de la cabine 1 et définit un cabinet d'intimité lorsqu'elle a pivoté d'un demi-tour (cf. figures 4 et 5).

Selon une caractéristique particulièrement avantageuse de l'invention, la porte 2 est constituée de plusieurs demi-cylindres superposés 2a, 2b, 2c 2d, montés chacun pivotant indépendamment des autres. Ces demi-cylindres constituent le support d'appareils sanitaires et de cuisine et définissent également des éléments de rangement, l'ensemble étant agencé de manière à offrir le plus possible de commodités d'utilisation en permettant un décalage angulaire desdits demi-cylindres (cf. figures 6 et 7).

Selon une disposition préconisée de l'invention:

- le premier demi-cylindre 2a constitue à sa partie haute le support d'une plaque de cuisson 3 et d'un évier ou lavabo 4 et comporte à sa partie basse des tiroirs de rangement 5, 6, 7 ainsi qu'un cabinet d'aisance 8, articulés autour de l'axe XX';
- le deuxième demi-cylindre 2b constitué par une plaque définit un plan de travail;
- le troisième demi-cylindre 2c ouvert à sa partie supérieure définit un tiroir de rangement supplémentaire notamment pour les affaires de toilette;

— le quatrième demi-cylindre 2d, dont la paroi plane verticale est constituée d'éléments 9, 10, 11 formant étagères ou support d'un aérateur 11a, définit une armoire de rangement, notamment pour les ustensiles et approvisionnements de cuisine.

Dans le premier demi-cylindre 2a on remarquera, conformément à une caractéristique particulièrement avantageuse de l'invention, que la plaque de cuisson 3 et le lavabo 4 d'une part, et les tiroirs 5, 6, 7 et le cabinet d'aisance 8 d'autre part, définissent des éléments juxtaposés pouvant pivoter les uns indépendamment des autres (cf. figures 2, 5 et 7).

Il va de soi bien évidemment, que ces demi-cylindres 2a, 2b, 2c, 2d, sont munis d'accessoires (moyens de blocage, poignées, etc...), non représentés sur les dessins et permettant de les positionner angulairement les uns par rapport aux autres.

Il est utile d'ajouter que les parois de la cabine 1 peuvent également constituer le support d'autres appareils tels par exemple les appareils nécessaires à la douche — chauffe-eau 12, pomme-douche 13, bac à douche 14 — (cf. figure 4). De même pour des raisons de commodités, il est possible de donner une autre configuration à l'enceinte de la cabine 1, par exemple une section trapézoïdale.

L'exemple de réalisation ci-dessus décrit et représenté sous sa forme la plus simple afin d'illustrer les concepts fondamentaux de l'invention, permet d'envisager d'autres modes et d'autres formes d'exécution de cette dernière tels que ceux-ci apparaîtront aux hommes de métier spécialisés dans les différentes techniques mises en oeuvre.

Ainsi, elle peut concerner également (cf. figure 8) les installations réunissant dans un ensemble à encombrement réduit les équipements à usage sanitaire et/ou de vestiaire et destinés à être placés plus particulièrement dans les ateliers, les commerces, les chambres d'hôtels, les cabines de chantiers, les chambres de cités universitaires, etc...

La présente invention possède un vaste domaine d'applications industrielles et notamment comme il est dit au début de la présente description, elle concerne les installations réunissant dans un ensemble à encombrement réduit les équipements à usage sanitaire et/ou culinaire, et destinés à être placés aussi bien dans les roulottes pour la pratique du «caravanning» que dans des petites pièces d'habitation telles celles que l'on trouve dans les gîtes ruraux, les «bungalows», les chambres d'étudiants, les cabines de chantiers et de navires, etc...

Revendications

1. Cabine de forme parallélépipédique comportant une ouverture d'accès découpée dans un côté du parallélépipède et fermée par une porte (2) montée pivotante autour d'un axe vertical ins-

taillé au centre de ladite ouverture, caractérisée par le fait que la susdite porte adopte la forme volumique d'un demi-cylindre contenu dans l'enceinte de la cabine à l'intérieur de laquelle il pivote autour de l'axe central vertical de sa paroi plane, ledit demi-cylindre définissant un meuble composite de rangement et de support d'équipements à usage sanitaire et/ou culinaire et/ou de vestiaire et ladite cabine définissant un volume destiné soit à recevoir la partie hémicyclique de la porte soit à assurer un espace libre à trois dimensions formant cabinet d'intimité lorsque la susdite partie hémicyclique de la porte est située à l'extérieur de la cabine.

2. Cabine selon la revendication 1 et dans laquelle la susdite porte hémicyclique est constituée de plusieurs demi-cylindres (2a, 2b, 2c, 2d) superposés articulés indépendamment les uns des autres, caractérisé par le fait que chaque demi-cylindre superposé est monté pivotant autour de l'axe central de sa paroi plane.

3. Cabine selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé par le fait que les parois intérieures de la cabine constituent le support d'appareils sanitaires.

Patentansprüche

1. Kabine in Parallelepipedform mit einer Zutrittsöffnung, die aus einer Seite des Parallelepipeds herausgeschnitten ist und durch eine Tür (2) verschlossen wird, die drehbar um eine vertikale Achse angebracht ist, die sich im Zentrum besagter Öffnung befindet, dadurch gekennzeichnet, daß obengenannte Tür vom Volumen her ein Halbzylinder sich um die vertikale Achse seiner planen Wandfläche dreht. Besagter Halbzylinder ist ein Mehrzweckmöbel zum Unterbringen und Anbringen von Sanitär- und/oder Küchengeräten und/oder Kleidungsstücken. Besagte Kabine ist als Volumen definiert, das dazu bestimmt ist, entweder die runde Hälfte der Tür aufzunehmen oder einen dreidimensionalen freien Raum zur Verfügung zu stellen und somit als Waschraum im weitesten Sinne dient, wenn die halbkreisförmige Seite der Tür nach außen gedreht ist.

2. Kabine nach Anspruch 1, bei der genannte halbkreisförmige Tür aus mehreren übereinandergelagerten Halbzylindern (2a, 2b, 2c, 2d) besteht, die voneinander unabhängig sind, dadurch gekennzeichnet, daß jeder übereinander angebrachte Halbzylinder drehbar um die zentrale Achse seiner planen Wandfläche angebracht ist.

3. Kabine beliebig nach Anspruch 1 und 2, dadurch gekennzeichnet, daß die Innenwände der Kabine Halterungsfunktion für sanitäre Einrichtungen übernehmen.

Claims

1. A parallelepiped-shaped booth with one wall-free face closed by a door swivellingy

mounted on the vertical axis located at the centre of said face, wherein said door is shaped as a semi-cylinder housed in the open space of the booth which swivels around said central vertical axis, said semi-cylinder forming a multivalent cabinet equipped to bear sanitary ware, and/or household appliances, and/or cloakroom facilities, and wherein said booth provides an open space either for housing said semi-cylinder of the door or for forming a three-dimensional space used as a private cabinet when said semi-cylinder is swivelled outside the booth.

5

10

2. A booth as set forth in claim 1, wherein said semi-cylinder door is constituted of a series of superposed semi-cylinders 2a, 2b, 2c, 2d, independently swivelling and wherein each superposed semi-cylinder is swivellingly mounted around said central axis of its plane wall.

15

3. A booth as set forth in claims 1 or 2, wherein the inner walls of said booth are equipped to bear sanitary ware.

20

25

30

35

40

45

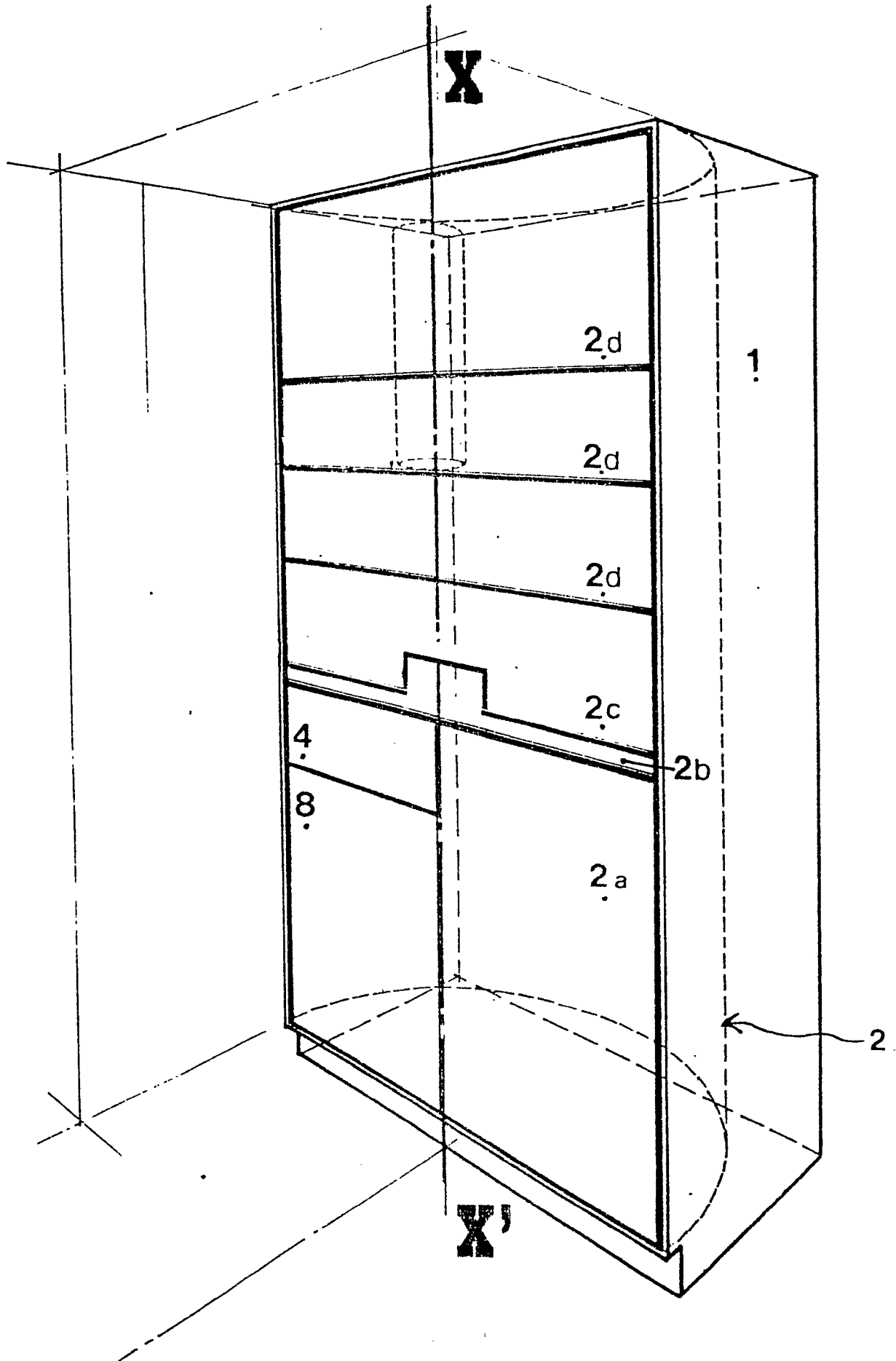
50

55

60

65

4



0 091 340

